

NOUVELLES DE BIRMANIE no 9 et 10

EDITO

A l'heure d'une répression sans précédent dans l'est de la Birmanie, la question d'une action du Conseil de sécurité des Nations unies dans ce pays demeure, plus que jamais, d'actualité. Dans cette perspective, Info Birmanie a accueilli à Paris, du 20 au 22 juin, une délégation du NCGUB (gouvernement en exil birman). Notre association a en outre soutenu les appels lancés par les organisations Altsean Burma (Thaïlande), Burma Campaign UK et US Campaign for Burma auprès d'ONG de dimension internationale et de parlementaires du monde entier (plus de 90 parlementaires français ayant à ce jour signé cet appel adressé au secrétaire général de l'ONU et aux ministres des Affaires étrangères des pays membres du Conseil de sécurité). Enfin, Info Birmanie a traduit et publié en français le rapport "Threat to the Peace : A Call for the UN Security Council to Act in Burma" ("Menace contre la Paix : Appel au Conseil de sécurité de l'ONU pour une action en Birmanie") commandité par les prix Nobel de la paix Vaclav Havel et Desmond M. Tutu, qui expose les raisons d'une action du Conseil de sécurité en Birmanie. Notre association continuera dans les mois à venir à se mobiliser autour de cette question.

Info Birmanie ne peut par ailleurs que s'interroger sur l'opportunité pour la France de signer un traité d'amitié et de coopération avec les pays de l'ASEAN (la signature en a été, à la fin juillet, différée en raison de la situation au Proche-Orient) à l'heure où la situation en Birmanie, loin d'être réglée, continue de se dégrader.

L'équipe d'Info Birmanie.

P.S. Nous nous excusons auprès de nos abonnés de n'avoir pu, pour des raisons techniques, leur faire parvenir en temps et en heure les "Nouvelles de Birmanie" de ces derniers mois. Les numéros que vous auriez manqués se trouvent néanmoins sur le site Internet de notre association : www.info-birmanie.org.

SOMMAIRE

I. Réponse du ministre des Affaires étrangères français Philippe Douste-Blazy au député Jean-Marie Binetruy.

II. Communiqué du Secrétariat international du Parti Socialiste français.

III. Actualité mai 2006

IV. Actualité juin 2006

I. Réponse du ministre des Affaires étrangères Philippe Douste-Blazy au député Jean-Marie Binetruy qui l'interrogeait, suite à un courrier de notre association, sur la situation en Birmanie et les démarches entreprises à ce propos par la France (courrier daté du 27 juin 06).

Monsieur le Député, Cher Jean-Marie,

Votre courrier du 9 juin 2006 m'est bien parvenu et je vous en remercie. Comme vous, la France est gravement préoccupée par la situation en Birmanie et a réaffirmé le 29 mai 2006, par la voix du Porte Parole du Ministère des Affaires Etrangères, sa politique de fermeté à l'égard de la junte birmane.

A cette occasion, la France a condamné le maintien en résidence surveillée de Mme Aung San Suu Kyi. Elle a souligné qu'il s'agissait là d'une mauvaise nouvelle pour le peuple birman et que la prolongation de la détention de Mme Aung San Suu Kyi n'allait pas dans le sens d'un processus authentique et ouvert de réconciliation nationale et de démocratisation.

De même, la France a réitéré son appel à la libération immédiate et inconditionnelle du prix Nobel de la paix, des parlementaires élus en mai 1990 et de tous les prisonniers d'opinion. Elle a indiqué, par ailleurs, que le Comité d'Etat pour la paix et le développement (SPDC) devrait être tenu responsable de la santé et la sécurité de ces personnes.

Enfin, la France a appelé une nouvelle fois les autorités birmanes à coopérer étroitement avec les Nations unies, les agences spécialisées et les organisations non gouvernementales, qui apportent leurs concours humanitaires et à promouvoir les conditions d'un développement économique et social durable du pays.

Au-delà de cette position telle qu'elle a été affirmée par le porte-parole du ministère, la France soutient pleinement toutes les initiatives européennes mais également les résolutions présentées chaque année dans le cadre de la Commission des Droits de l'Homme à Genève, de l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York et de l'Organisation Internationale du Travail à Genève. Elle s'est associée aux demandes de présentation de la situation birmane devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies et ne cesse depuis lors d'exhorter les autorités de Rangoun à libérer Madame Aung San Suu Kyi, qui demeure dans un isolement complet.

Soyez assuré, Monsieur le Député, de mon engagement personnel sur cette question.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, Cher Jean-Marie, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement,

Philippe Douste-Blazy.

II. Communiqué du Secrétariat international du Parti Socialiste (daté du 6 juillet 2006)

Le Dr U Sein Win, Premier ministre du Gouvernement de Coalition Nationale de l'Union Birmane, en exil, a été reçu par le Parti Socialiste.

Le Parti Socialiste renouvelle sa solidarité avec l'action politique résolue et pacifique menée par la Ligue Nationale pour la Démocratie et le Gouvernement de Coalition Nationale de l'Union Birmane, en vue d'un retour au multipartisme et à une démocratie véritable en Birmanie.

Il condamne à nouveau et fermement la répression dont sont victimes les minorités de la population et les nombreuses atteintes aux droits de l'Homme et à la liberté d'expression que subissent les démocrates birmans.

Il condamne enfin, plus spécifiquement, les décisions successives de la junte au pouvoir pour maintenir en résidence surveillée Madame Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la Paix.

Le Parti Socialiste soutient l'initiative, prise par les démocrates birmans, de solliciter l'inscription de la question de la violation des droits de l'Homme et des droits politiques en Birmanie à l'ordre du jour Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Il interviendra également à ce propos auprès des partis membres de l'Internationale Socialiste.

III. Les « Nouvelles de Birmanie » n°9 (Mai 2006)

02 mai : Le régime birman pousserait à la démission des membres du parti de Suu Kyi

La junte militaire en Birmanie exerce une nouvelle forme de pression sur l'opposition dirigée par Mme Aung San Suu Kyi, en favorisant les démissions de membres du parti par l'intimidation ou la gratification, a indiqué mardi une responsable de l'opposition.

« Les autorités locales usent de menaces et d'appâts pour détacher (les membres) du parti », a déclaré à l'AFP Win Mya Mya, dirigeante régionale de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Mme Suu Kyi. « Le nombre (de personnes qui démissionnent) est négligeable et les responsables (du régime) visent soit ceux qui ont un problème de santé soit ceux qui ont des difficultés financières », a-t-elle dit depuis la ville de Mandalay (centre de la Birmanie).

03 mai : L'Union nationale Karen appelle à des négociations pour un cessez-le-feu

L'Union nationale Karen, guérilla ethnique en lutte contre le régime militaire birman, a appelé à des pourparlers pour un cessez-le-feu, affirmant que des femmes et des enfants étaient tués et que des milliers de civils étaient sans-abri du fait d'une offensive de l'armée.

Cette déclaration est intervenue au lendemain d'un appel de Human Rights Watch, qui a demandé aux Nations unies de protéger les minorités ethniques en Birmanie sous la pression des militaires qui ont posé des mines le long de la frontière thaïlandaise pour empêcher les civils de s'enfuir. Depuis l'éviction en 2004 du No3

de la junte Khin Nyunt, qui avait négocié des cessez-le-feu avec 17 mouvements rebelles issus des minorités ethniques, la montée en puissance des "durs" de la junte a « eu pour conséquence une augmentation des hostilités envers les minorités ethniques », note l'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch dans son rapport 2006. La KNU est la principale organisation de guérilla encore en lutte.

Depuis novembre dernier, cette offensive a jeté sur les routes au moins 11.000 villageois karen, selon l'ONG Free Burma Rangers. L'armée a brûlé des villages, détruit des rizières et tué des civils dans les régions nord et ouest de l'Etat Kayin, a ajouté ce groupe. Le régime birman dément qu'une offensive soit en cours et que ses troupes aient violé les droits de l'Homme. Plus de 140.000 Karen et membres d'autres minorités ethniques vivent dans une série de camps sur la frontière thaïlandaise.

Des parlementaires américains avaient exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre des mesures urgentes contre la junte et le Département d'Etat a condamné les attaques récentes.

09 mai : Rangoun accuse Washington et Londres d'instiller du «poison» chez les jeunes

Le régime militaire en Birmanie a accusé les États-Unis et la Grande-Bretagne de s'immiscer dans les affaires intérieures birmanes en offrant des cours gratuits d'anglais aux membres du principal parti d'opposition dirigé par Mme Aung San Suu Kyi. Le quotidien officiel *New Light of Myanmar* a affirmé que les programmes financés par les ambassades de ces pays « visaient à instiller un poison enrobé de sucre chez les jeunes ».

« Donner des cours dans les ambassades en coopération avec la LND signifie violer les codes de conduite diplomatiques et s'immiscer dans les affaires intérieures de la Birmanie de manière flagrante », a conclu le journal.

Les ambassades américaine et britannique ont refusé de commenter ces affirmations.

14 mai : La Junte a été contrainte d'admettre qu'une opération militaire était en cours dans l'Etat Karen

Sans dire depuis quelle date, le ministre de l'information de la Junte, Brigadier général Kyaw San, a indiqué que ces opérations avaient pour but de « neutraliser les risques que les guérilleros de l'Union nationale des Karens font courir à la nouvelle capitale à Pyinmana située à 300 km au Nord de Rangoon ».

15 mai : La Birmanie, obstacle à un rapprochement UE/Asean

L'Union européenne souhaite parvenir à un accord de libre-échange avec l'Asean mais la question des droits de l'homme en Birmanie pourrait s'avérer un obstacle, a estimé à Manille le commissaire européen au Commerce Peter Mandelson.

<!--[if
<!--[endif]-->

!supportLineBreakNewLine]-->

« La raison pour laquelle je désire voir se nouer des liens plus étroits entre l'UE et les pays de l'ASEAN est que je souhaite convaincre les milieux d'affaires européens de regarder au-delà de la Chine, vers de plus vastes opportunités que recèlent l'Asie », a-t-il déclaré à des journalistes. Une étude de faisabilité a été commandée et « nous devons désormais décider si nous pouvons ouvrir des négociations », a-t-il ajouté.

16 mai : La hiérarchie militaire et gouvernementale remaniée en Birmanie

Les sources proches de l'armée ont annoncé que généralissime Than Shwe, numéro un de la junte, a procédé à un remaniement dans la hiérarchie militaire et gouvernementale afin de renforcer son emprise sur le pouvoir.

Parmi les changements opérés jusqu'ici, le premier ministre Soe Win perd son poste de chef de l'armée de l'air et n'occupera plus aucune fonction militaire, tout en restant chef du gouvernement. Son successeur à la tête de l'armée de l'air est le général Myint Hlaing, qui aurait joué un rôle-clé en vue du limogeage en 2004 de l'ancien premier ministre Khin Nyunt.

Selon un analyste birman, Aung Naing Oo, basé à Bangkok, le remaniement en cours vise à renforcer l'emprise du général Than Shwe sur l'appareil politico-militaire mais ne devrait pas modifier la politique poursuivie par la junte. Il s'agit avant tout « d'entretenir des loyautés », a-t-il dit.

18 mai : Bush prolonge d'un an les sanctions contre la junte birmane

« Les actions et la politique menées par le gouvernement birman continuent à représenter une menace extraordinaire pour la sécurité nationale et la politique étrangère des Etats-Unis », dit le décret présidentiel (formule consacrée pour de telles mesures).

24 mai : Ibrahim Gambari fait le bilan de sa visite « événement » dans le pays

Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques de l'ONU, Ibrahim Gambari, a dressé le bilan de sa visite en Birmanie en tant qu'émissaire du Secrétaire général. Il a qualifié ces 3 jours d'« événement ». En effet, il a pu discuter avec le gouvernement, ce qui n'était pas arrivé depuis deux ans, et rendre visite pendant plus d'une heure à Aung San Suu Kyi, toujours emprisonnée.

« Elle a dit qu'elle allait bien mais qu'elle voulait la visite d'un docteur », a-t-il rapporté. « Très déterminée, elle estime qu'elle peut apporter une contribution au développement de son pays », a-t-il encore dit. « Ce en quoi nous sommes d'accord ».

L'objectif principal de cette mission a été « d'évaluer la situation pour voir ce qui peut être fait notamment par les Nations Unies pour faire avancer le pays vers une démocratie inclusive, une réconciliation nationale véritable, le respect des droits de

l'homme et le développement durable », a-t-il indiqué. « Le besoin de tourner une nouvelle page entre le Myanmar et les Nations Unies pour maintenir un dialogue constructif » a été mentionné lors des discussions avec les membres du personnel des agences des Nations Unies.

Le Secrétaire général adjoint a confirmé qu'il avait rencontré le chef de l'État, le général Than Shwe, et d'autres ministres ainsi que les représentants de partis politiques, dont les membres de la Ligue nationale pour la démocratie, pour aborder la question de la Convention nationale, suspendue depuis le mois d'octobre.

Le principal message du Secrétaire général adressé aux autorités par l'intermédiaire de son adjoint était clair : « l'amélioration des relations entre la communauté internationale et le Myanmar dépendra des progrès qui seront constatés dans le pays concernant les libertés démocratiques et le plein respect des droits de l'homme ». Le Secrétaire général a également souhaité faire savoir qu'il était déterminé à poursuivre son rôle de « bons offices » afin de faciliter la transition du Myanmar vers la démocratie.

« Le processus politique doit être plus inclusif et crédible. Tous les partis politiques et leurs leaders et toutes les ethnies doivent être représentés- y compris la Ligue nationale pour la démocratie », a-t-il encore fait savoir.

Au nom du Secrétaire général encore, Ibrahim Gambari a demandé la libération de Aung San Suu Kyi ainsi que celle des autres détenus politiques. Il a aussi fait connaître la préoccupation des Nations Unies face à « la récente offensive militaire dans l'Etat de Kayin » et demandé aux autorités de la stopper. Il a par ailleurs exhorté le gouvernement à « collaborer pleinement avec les agences des Nations Unies dans l'aide aux personnes déplacées, la lutte contre le VIH/sida et le trafic de drogue et le recrutement d'enfants soldats. Le Secrétaire général adjoint a enfin demandé aux autorités de ne pas faire obstruction aux travailleurs humanitaires.

(Source : Nations Unies)

25 mai : 2 agences travaillant en faveur des réfugiés et de migrants birmans refusent l'argent de Total

Le programme d'assistance de migrants birmans situé à Chang Ma et le Consortium de la frontière Thaïlande-Birmanie ont décliné les 6,12 millions de dollars offerts par Total. La collaboration de Total avec la junte et les violations des droits de l'homme lors de la construction du oléoduc Yadana dans les années 1990 sont les deux principales raisons motivant ce refus.

Cependant, deux organisations humanitaires, le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations Unies et la Commission nationale catholique sur la migration (National Catholic Commission on Migration) ont déjà déclaré vouloir accepter le soutien financier de Total. La première structure envisage d'utiliser ces fonds pour le fonctionnement de ces 7 camps de réfugiés le long de la frontière thaïlandaise. La seconde souhaite investir l'argent dans des projets éducatif et de santé dans les Etats Mon et Karen.

27 mai : L'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi prorogée d'un an – Réaction de l'UE

La décision de prolonger l'assignation à résidence a valu à la junte des critiques immédiates de l'Association des nations du sud-est asiatique. La Malaisie, qui assure actuellement la présidence de l'Asean, s'est déclarée surprise et déçue.

La junte militaire a une nouvelle fois prolongée l'assignation à résidence de Mme Suu Kyi en dépit des appels internationaux, notamment de l'UE et de l'Asean, qui s'étaient multipliés pour sa libération.

« La présidence de l'UE regrette profondément la décision du gouvernement de Birmanie/Myanmar de prolonger l'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi », dit un communiqué publié à Vienne. « Cette décision doit être interprétée comme un nouveau signe que le gouvernement (birman) n'est toujours pas prêt à effectuer les compromis et les gestes pour l'établissement d'une vraie démocratie », souligne le communiqué.

L'UE « appelle une nouvelle fois le gouvernement (birman) à libérer Aung San Suu Kyi ainsi que les autres prisonniers politiques, et à ouvrir un vrai dialogue avec toutes les forces politiques et ethniques du pays pour une réelle réconciliation nationale et l'établissement de rapports démocratiques », ajoute le texte.

30 mai : C. Rice aux Birmans: votre rêve de démocratie n'est pas oublié

Dans une allocution télévisée diffusée lundi en Asie par la chaîne publique américaine Voice of America (VOA), dont le texte a été publié mardi par le département d'État, la chef de la diplomatie américaine Condoleezza Rice, a appelé la junte au pouvoir en Birmanie à libérer tous les prisonniers politiques, notamment l'opposante Aung San Suu Kyi, et assuré les Birmans que leur « rêve de démocratie n'était pas oublié ».

« Votre rêve de démocratie n'est pas oublié, et vous n'avez pas à le défendre seuls. L'Amérique est à vos côtés », a-t-elle ajouté à l'adresse du peuple birman.

« Nous appelons également le régime birman à mettre fin à ses attaques contre les civils, à cesser de persécuter les minorités ethniques et à faire revenir le pays à la démocratie », a lancé la secrétaire d'État, soulignant que si la junte prenait des décisions positives, « la communauté internationale y répondrait ».

31 mai : Washington veut demander une résolution de l'Onu sur la Birmanie

Le département d'État a annoncé que les États-Unis ont l'intention de demander que le conseil de sécurité de l'Onu adopte une résolution appelant la junte militaire birmane à modifier sa politique.

« La communauté internationale doit continuer à faire pression sur le régime birman pour qu'il change sa politique », a déclaré le porte-parole du département d'État,

Sean McCormack, dans un communiqué. « A cette fin, les Etats-Unis ont l'intention de soutenir une résolution du conseil de sécurité qui soulignera l'inquiétude de la communauté internationale sur la situation en Birmanie, notamment la détention injustifiable d'une grande championne de la démocratie, Aung San Suu Kyi, et notre position commune demandant à ce régime de mettre en oeuvre un processus démocratique d'ensemble », a ajouté M. McCormack.

« En rallongeant la détention de Aung San Suu Kyi, le régime birman démontre son refus persistant à s'engager dans un processus politique d'ensemble crédible », poursuit M. McCormack.

31 mai : La junte accuse l'Occident de soutenir la guérilla Karen

Au lendemain de déclarations américaines indiquant que le Conseil de sécurité de l'Onu pourrait se saisir de la question birmane, le régime militaire en Birmanie a accusé mercredi l'Occident de soutenir la guérilla ethnique Karen.

« C'est très décourageant de voir les mains de l'Occident essayer de manipuler la situation politique en Birmanie en utilisant la KNU (Union nationale des Karen, rébellion) et en soutenant, comme toujours, tout ce que fait celle-ci », a affirmé le quotidien officiel *New Light of Myanmar*.

Extrait du rapport 2006 d'Amnesty International

« La situation des droits de l'Homme en Birmanie, pays gouverné par des généraux depuis 1962, est l'une des pires au monde. En 2005, les autorités birmanes ont continué de bafouer ouvertement ces droits, multipliant les emprisonnements politiques de longue durée, pratiquant les travaux forcés, confisquant les terres, déplaçant les minorités et faisant preuve, de manière générale, d'un profond mépris pour la population du pays et pour la communauté internationale ».

Rapport annuel 2006 RSF

Les généraux birmans ont transféré, pour des raisons inexplicables, la capitale du pays à Pyinmana, une ville isolée dans les montagnes, dans le centre du pays. Mais la junte a surtout relancé ses attaques contre le mouvement démocratique, en maintenant Aung San Suu Kyi en résidence surveillée, et plusieurs milliers de prisonniers politiques, dont le célèbre journaliste Win Tin, en détention.

Sept journalistes ont bénéficié de remises de peine pendant les vagues de libération de janvier et de juillet 2005. Parmi eux, Sein Hla Oo, détenu près de onze ans dans des conditions très difficiles. En revanche, Win Tin, dont le nom a pourtant été inscrit sur la liste des libérés, n'a pas été relâché par les autorités qui semblent craindre l'influence de ce proche conseiller d'Aung San Suu Kyi, condamné à vingt ans de

prison. Depuis 16 ans, cet homme, âgé de 75 ans, n'est pas autorisé à lire ou à écrire dans sa cellule de la prison d'Insein.

La Birmanie est également le paradis des censeurs. Les ciseaux à la main, les agents de la Division de la surveillance et de l'enregistrement de la presse contrôlent avant publication tout article, éditorial, caricature, publicité, illustration. En 2005, ils ont même commencé à éplucher les avis de décès publiés dans les journaux birmans. Ils en éliminent toute référence aux Nations unies, accusées de vouloir renverser le gouvernement. Plus grave, les autorités censurent toute information indépendante sur la réalité de l'épidémie de grippe aviaire. Les diplomates de la région s'inquiètent de ce « trou noir » de l'information sur le virus H5N1.

En Birmanie, un journaliste peut écoper de sept ans de prison pour le simple fait de posséder, sans autorisation, un fax, une caméra vidéo, un modem ou un exemplaire d'une publication interdite. Il est également interdit de regarder la première chaîne de télévision indépendante en birman, DVB TV, qui émet par satellite depuis la Norvège.

Les pressions internationales sur la Birmanie ont renforcé la paranoïa du pouvoir militaire en place depuis 1988. A l'occasion de la fête nationale, fin novembre, le général Than Shwe a appelé ses compatriotes à « être extrêmement vigilants » car les puissances occidentales essaient de dominer les autres à travers les médias et les droits de l'homme. Le nombre de visas accordés à des journalistes étrangers a été drastiquement réduit en 2005.

Hommage à U Win Tin par RSF

Dès le début de sa carrière de journaliste, San San Nweh a commencé à couvrir les violations des droits de l'homme en Birmanie. En 1988, elle est devenue politiquement active au sein de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD), le principal parti d'opposition du pays.

Le 6 octobre 1994, elle était arrêtée, avec sa fille, et jugée coupable de "publication d'informations préjudiciables à l'Etat". Elle a passé sept ans en prison. San San Nweh a reçu le prix de la Plume d'Or de la liberté de presse de l'AMJ conjointement avec U Win Tin en 2001. Elle a écrit cet article pour l'Association Mondiale des Journaux.

San San Nweh a pris un risque non négligeable en écrivant cet essai pour la campagne mondiale de l'AMJ en faveur de la liberté de la presse. Depuis sa libération en 2001, elle est toujours sur la liste noire de la junte au pouvoir. Tous ceux qui sont en contact avec elle peuvent s'attendre à avoir des ennuis. Une fois son texte terminé, Nweh n'a trouvé personne en Birmanie pour le traduire par peur de représailles. Plusieurs personnes ont offert de traduire cet essai si elle s'abstenait d'utiliser son véritable nom. San San Nweh n'était pas prête à accepter une telle condition. Des difficultés techniques l'ont empêchée d'envoyer l'article par e-mail, et craignant pour la sécurité de son collègue, elle ne lui pas demandé de le transmettre à partir de son ordinateur. Le texte a finalement été lu au téléphone à un journaliste en Inde, enregistré sur une cassette et retranscrit, avant d'être envoyé à Paris pour traduction.

Au début des années 1960, quand j'étais encore adolescente et au début de ma carrière de reporter régional, j'ai eu l'occasion de découvrir le style d'écriture de U Win Tin en lisant des articles qu'il avait écrits sur ses voyages à l'étranger. Son talent pour rendre intéressant les divers aspects de la vie sociale d'un point de vue politique et avec une détermination très claire est sans pareil. Plus tard, j'ai découvert que U Win Tin écrivait également merveilleusement des articles sur les beaux-arts sous le pseudonyme de Paw Thit. J'ai beaucoup appris à travers ses écrits.

Dans les années 1988 et 1989, juste avant que U Win Tin soit emprisonné, j'ai noué des liens d'amitié très proches avec lui, pendant qu'il était Secrétaire de la Ligue nationale pour la démocratie. Je travaillais alors comme membre du Comité organisateur divisionnaire et comme membre exécutif du Groupe intellectuel central. De mon balcon, j'apercevais U Win Tin dans son bureau, qui faisait les cent pas. Son ombre saisissante m'imprégnait l'esprit, m'encourageant et renforçant encore plus mon engagement. J'ai entendu les nombres incalculables de fois où U Win Tin a aidé et soutenu ses collègues et leur famille, tant au niveau éducatif que de la santé, pendant tout le temps où il travaillait comme journaliste.

Cela fait maintenant plus de quinze ans que nous avons perdu un bon dirigeant avec l'emprisonnement de U Win Tin. La santé de cet homme d'une intelligence brillante doit décliner à présent. Nous ne retrouverons jamais notre leader tel que nous l'avons connu, en bonne santé et assidu au travail. Nous avons souvent entendu de mauvaises nouvelles concernant la détérioration de sa santé. En tant que prisonnier, il a été admis à l'hôpital, puis réexpédié en prison, et vice-versa. Tel est le cycle de sa vie depuis longtemps. Le soutien des médias et des organisations internationales de journalistes a eu certainement un impact positif sur son état d'esprit. En Birmanie, nous devons faire son éloge en secret chaque fois que nous avons des nouvelles de lui à travers la communauté internationale. Nous devons l'honorer de notre confiance, mais en silence.

J'aimerais ici citer U Win Tin en personne : "Nous regardons une bonne chose, et nous voyons le bien. Nous regardons une mauvaise chose, et nous percevons le mal. Nous ne frappons pas dans les mains chaque fois nous aspirons au bien, pas plus que nous ne montrons quelqu'un du doigt quand nous nous érigeons contre le mal. Après avoir étudié pourquoi une chose est bonne ou mauvaise, nous raisonnons sur la relation de cause à effet qui fait que les gens pensent et ressentent de telle ou telle façon". Qui a le droit de qualifier ce penseur pragmatique d'élément destructeur ? Nous avons véritablement besoin de notre dirigeant U Win Tin qui veut la vérité et le progrès et qui aspire à la beauté de la paix sur terre.

Puissiez- vous retrouver la liberté en bonne santé.

ARTICLE

« Une dictature de généraux ivres de pouvoir en Birmanie »

Par Bertrand Bellaigue

Préoccupé par les événements dramatiques qui se produisent depuis plusieurs mois en Birmanie, le secrétariat général des Nations Unies vient de décider de dépêcher un envoyé spécial à Rangoon et Pynmana, siège de la Junte birmane, pour inciter le pouvoir militaire dictatorial à démocratiser ses institutions dans les meilleurs délais.

Simultanément, du 14 au 18 mai des manifestations sont prévues dans douze pays devant les ambassades de Birmanie pour protester contre les atrocités infligées aux ethnies minoritaires Karen Shan et Kashin commises sous l'impulsion de la junte militaire. Ces manifestations sont prévues en Australie, en Belgique, au Canada, en Corée du Sud, au Danemark, aux Etats-Unis, au Canada, en Inde, au Japon, en Norvège, en Nouvelle Zélande, en Thaïlande.

Selon les plus récentes informations parvenues au Conseil de Sécurité l'armée birmane livre au peuple Karen une guerre d'épuration ethnique dans une région située en bordure de la frontière thaïlandaise.

La Junte a été contrainte finalement, dimanche 14 mai, d'admettre qu'une opération militaire était en cours dans l'Etat Karen, sans dire depuis quelle date. Le ministre de l'information de la Junte, Brigadier général Kyaw San a indiqué que ces opérations avaient pour but de «neutraliser les risques que les guérilleros de l'Union nationale des Karens font courir à la nouvelle capitale à Pinyinmana située à 300 km au Nord de Rangoon.

Le général - ministre de l'information n'a pas parlé des effectifs engagés dans cette offensive, mais en réponse à ses affirmations, le porte-parole du mouvement rebelle a révélé lundi à Bangkok que «l'armée birmane combat les Karen depuis 1949. Les effectifs déployés actuellement sur la zone Karen sont de l'ordre de cinquante à soixante bataillons. La méthode qu'ils mettent en oeuvre est celle de «l'éradication» dont le but final est l'élimination progressive du peuple Karen»

Les médias du Sud Est asiatique , dressent un tableau minutieux de l'offensive la plus importante jamais lancée par le général Than Shwe, président omnipotent de la Junte militaire. L'armée birmane, composée à 65 pour cent de Bamar, l'ethnie dominante en Birmanie, dévaste la bande côtière où vit le peuple Karen le long de la frontière avec la Thaïlande.

Un rapport produit récemment par le président Vaclav Havel et Mgr Desmond Tutu, prélat d'Afrique du Sud sous le titre de "(Une paix Menacée: Requête auprès du Conseil de Sécurité pour qu'il agisse en Birmanie») conclut que "la junte militaire n'est pas seulement une menace pour son propre peuple. La croissante gravité de la crise birmane contribue à déstabiliser l'équilibre du sud est asiatique.»

Selon ce rapport, le Conseil de Sécurité aurait au moins cinq bonnes raisons d'intervenir d'urgence auprès du régime birman actuel.

1 - La Junte militaire persiste à ne pas reconnaître les droits civiques de son propre peuple depuis qu'elle refuse d'admettre la victoire électorale des partis démocrates aux élections législatives de 1990.

2 - Elle a commis «systématiquement de graves crimes sur l'ensemble du territoire

birman au préjudice de son peuple. Ces exactions se sont manifestées par la destruction de 2 700 villages depuis 1996, déplacement en masse forcée de plusieurs centaines de milliers d'habitants de ces régions dévastées, par le viol systématique commis par les soldats du gouvernement central des femmes appartenant à des ethnies minoritaires, par la pratique du travail forcé au profit de l'armée et l'enrôlement de plus de 70 000 enfants dans ses unités armées..

3 - À la suite des "ratissages" entrepris par des unités de l'armée birmane (400.000 hommes) plus de 700.000 civils se sont réfugiés depuis dix ans, dans les pays voisins et plus particulièrement en Thaïlande.

4 - La Birmanie est le premier producteur d'opium du monde. Elle produit et exporte également de l'héroïne (2.500 tonnes) et des produits stimulants du type amphétamine, soit 300 millions de tablettes fabriquées dans cinquante laboratoires industriels. Le commerce de la drogue est une source permanente de préoccupation pour la communauté internationale.

5 - Un des effets collatéraux des exportations d'héroïne birmane dans le sud est asiatique a été une augmentation spectaculaire des cas de SIDA induit par la pratique courante de se prêter des seringues contaminées, tandis que les militaires sont incapables de juguler cette pandémie.

Finalement, en décembre dernier, le Conseil de Sécurité a inscrit la question Birmane à son ordre du jour. Il a par ailleurs établi dans une récente résolution prise à l'unanimité que "toutes les Nations ont le devoir de protéger leurs citoyens contre toute tentative de génocide, «d'épuration ethnique" de «crimes contre l'humanité» et de «crimes de guerre", éventuellement par la force, conformément au chapitre VII de la Charte des Nations Unis.

De retour de Birmanie, où il avait été envoyé en mission par l'ASEAN (Association des Nations du Sud Est asiatique) , le ministre des affaires étrangères de Malaisie, Syed Hamid Albar, est rentré chez lui bredouille. «J'ai l'impression que la junte birmane traîne les pieds de telle façon qu'elle risque de porter atteinte à notre image et à notre crédibilité». Non seulement la junte a interdit tout contact du ministre malais avec la «Ligue Nationale (birmane) pour la Démocratie» National League for Democracy» mais a qualifié de terroristes les représentants de ce mouvement à l'étranger et entrepris de forcer ses sympathisants à donner publiquement leur démission.

Au moment - même où ce pays devenu soudainement un nouveau riche en gaz et en pétrole, en l'espace de deux années, fait espérer une progression éventuellement spectaculaire de son économie, après plus de soixante ans d'une économie de subsistance, basée sur la culture du riz, l'exploitation des mines de saphir, de rubis et de la culture et la libre commercialisation de l'opium à travers le monde.

Vue de l'extérieur sa situation est plutôt brillante: la Junte se paie le luxe d'envoyer en Russie sous la conduite du général Maung Aye, numéro deux du régime et président du conseil pour la paix et le développement, ce qu'elle a de plus importants personnages, de les faire recevoir au Kremlin pour y négocier des accords militaires, commerciaux scientifiques, nucléaires qui vont transformer la vie

des civils et renforcer plus encore le pouvoir des militaires.

Avec la Chine qui est une amie mitoyenne de toujours, on va construire un oléoduc de plus de 1500 kilomètres reliant le Golfe du Bengale au Yunnan, par lequel passeront hydrocarbure et gaz.

Au sein de l'ASEAN (Association de dix pays du Sud-Est Asiatique) , on lui fait une cour discrète, due à un pays riche possesseur de pétrole, en regrettant la rigueur d'un régime antidémocrate.

En Europe on ne formule pas de condamnations pour mépris des droits de l'homme, et institution du travail forcé imposé à la paysannerie, mais des remontrances et des vœux pour que cela change.

Sur le plan des relations diplomatiques, la junte a renoué avec la Corée du Nord qui aura besoin de son pétrole et de son gaz en échange de transferts à ses amis du Myanmar de technologie nucléaires dont ils pourront avoir besoin.

Pendant ce temps-là à 300 miles au Nord de Rangoon, la cour d'Ubu-roi donne libre cour à sa mégalomanie après avoir le 30 mai 2003 destitué et arrêté le Premier ministre Khin Nyunt, partisan d'une certaine libéralisation. Aussi avide d'honneur et de puissance souveraine qu'un capitaine mutin et trentenaire, le général Than Shwe qui s'est auto promu «généralissime» a transformé unilatéralement la structure du gouvernement du Myanmar pour en faire un instrument plié à sa volonté. Et comme au temps de Thîbô, (1878-1885) le dernier roi birman, et tyran et pathologiquement sanguinaire.

Ainsi que le commente la presse asiatique le «généralissime» a fait de la Junte militaire son organe d'exécution des basses oeuvres. Lui - même mué en dictateur, juge et souverain auto proclamé, il décide de la liberté ou de la mort de tous ceux qui osent s'opposer à sa volonté.

C'est à lui que revient l'idée d'avoir déchu de son rôle de métropole Rangoon, ville à la foi culte, contestataire, universitaire et narquoise, pour la remplacer par une nouvelle capitale située dans la jungle, à 32 kilomètres du noeud ferroviaire de Pinyinmana, en Birmanie centrale. Il l'a nommée «Nay Oyi Daw», la «capitale royale». De telle sorte que les milieux diplomatiques lui prêtent le projet de devenir souverain comme le roi Thibô intronisé, en 1878, à Mandalay après avoir fait assassiner ses frères et soeurs et leur entourage.

Lorsque j'étais en poste à Rangoon, «les militaires» comme on disait couramment, étaient en lutte permanente contre les peuples étrangers - Kalà - qui formant l'Union birmane, rejettent la dictature créée en 1962 par le général Ne-Win. Pendant 44 ans, l'armée birmane a lutté sans merci contre les guérillas «rebelles» (Kachin au Nord, Shan dans le centre est du Pays, les Karen au Sud Est, les Chin et les Arakanais à l'Ouest) bien équipées en armes par tous les trafiquants d'opium et d'armes d'Asie. De nombreux maquis rebelles se sont rendus mais l'armée rebelle des Karens unifiés demeure intraitable.

On ne peut manquer de penser au roman historique de Fryniwyd Tennyson Jesse,

écrit sur la fin des rois de Mandalay et l'annexion par les Anglais, en 1886 de la Birmanie, convoitées par les Français qui déjà depuis 1883 négociaient avec Thibô, la construction d'une voie ferrée traversant la Birmanie du golfe de Bengale au Laos afin de parachever la construction de l'Indochine française. Le récit de Tennyson Jesse évoque notamment les massacres ordonnés par le roi Thibô pour s'emparer du pouvoir en 1878.

Il est très tentant de comparer la cruauté de cette époque avec la froide détermination d'un vieux militaire ivre de pouvoir, réduisant ses ministres à l'impuissance, jetant les autres en prison, muselant son opposition démocratique et pratiquant l'épuration ethnique dans les provinces.

Une écrivaine britannique de renom, Fryniwyd Tennyson Jesse, propre nièce d'Alfred Tennyson le plus grand poète de l'époque victorienne, a écrit en 1929, un roman historique, considéré comme un des meilleurs et plus exacts témoignage sur la Birmanie au XIX^e siècle, sous le titre de «The Lacquer Lady»[2] en Français «Les Derniers jours du Palais d'Or» à Mandalay. Le roi Mindon Min était mort en 1876. Thibô lui succéda sur le trône après deux ans d'intrigues. Enfin roi, il décida de faire tuer tous les princes de sang qui briguaient sa déchéance. Les massacres durèrent trois jours et trois nuits.

Recourant à des coutumes centenaires dont les pratiques sanguinaires étaient loin du concept de droits de l'homme, le vieux chef d'Etat en nommant «capitale royale» le nouveau siège de son gouvernement a indiqué clairement ce qu'il considérait devoir être le style de train de vie souverain auquel il estime avoir droit. Rares sont ceux qui, à Rangoon, parmi les diplomates connaissent les lieux même de cette nouvelle métropole appelée à devenir le symbole d'une dynastie nouvelle au moyen d'initiatives archaïques. En s'installant dans la jungle le dictateur birman espère probablement prendre ses distances à l'égard des pressions étrangères, se soustraire à toute pression - et tout danger - il a confirmé le régime d'arbitraire qui pèse sur le pays depuis 1962 en privant les Birmans - quelle que soit leur ethnique - de leurs droits fondamentaux.

Nombreux sont ceux, - comme moi-même quand j'étais en poste à Rangoon, - ont limité leur visite de cette région isolée aux grottes de Pynmana, considérées comme un des hauts lieux du bouddhisme birman.

D'un souverain, Than Shwe a adopté le train de vie. Un correspondant du «Times» de Londres, rapportait récemment les commentaires qui sont faits dans les missions diplomatiques de Rangoon. Selon ces «informations» qui font les délices des soirées diplomatiques sur les rives de «l'Inya lake», le maître de la Birmanie a non seulement créé une nouvelle capitale mais il y a fait construire une résidence dans laquelle, somptueusement, la roche mère du Jade, habilement polie, et importée de Chine, y remplace le marbre de Carrare qui n'a pas été jugé digne d'un palais. Comme les anciens rois, le généralissime dictateur - ailleurs on aurait dit le «Lider», le Caudillo» s'est entouré de moines aussi prudents que conformistes auxquels il demande conseil en leur confiant le soin d'interroger les astres pour chaque décision à prendre - et de présider des cérémonies propitiatoires susceptibles de favoriser ses entreprises.

Par milliers, les fonctionnaires et ministres de tous grades ont été sommés, en échange de salaires plus élevés - de rejoindre leurs postes campagnards. Ils ont été installés dans des immeubles communautaires où leur sont attribués des appartements de fonction.

Quant aux ambassades, elles ont fait savoir qu'elles n'iraient pas établir leurs chancelleries dans la jungle. L'ambassade des Etats-Unis a fait savoir qu'il n'était pas question pour elle d'aller s'installer dans ce qu'elle a appelé une «capitale illégitime», et décrit comme le projet du «sinistre ego» du dictateur Than Shwe auto proclamé «généralissime».

Cette attitude provoque des doutes au sujet de l'avenir démocratique du Myanmar.

Tirant parti du fait que le Myanmar / Birmanie est transformé depuis le début du siècle en une nation «nouveau riche» pétrolière et gazière grâce à l'intervention de compagnies occidentales et d'extrême orient, le général Than Shwe et sa junte se croient désormais tout permis. La Birmanie leur semble être désormais vouée à une croissance qui lui permettra de combler le retard économique accumulé depuis plus d'un demi-siècle. La découverte en janvier 2005 de très importants gisements de gaz en off shore de la côte de l'Arakan, s'est ajoutée à ceux qui sont exploités depuis 1999, de l'estuaire de l'Irrawaddy à l'extrême sud de la frontière avec la Thaïlande

Grâce à ces ressources la Birmanie commence à prendre son essor. La prospérité qui en résulte a renforcé singulièrement le pouvoir militaire.

Plusieurs compagnies étrangères participent à la recherche et l'exploitation de ces hydrocarbures: les sud-Coréens de Deawoo, les Français de Totalfinelf associés aux Nord-Américains de UNOCAL, les Thaïlandais de FTTEP, les Malais de Petronas, les Japonais de Nippon Oil, les Birmans de MOGE (Myanmar oil et gaz enterprise).

Leur présence explique pourquoi depuis quelques mois, le général Than Shwe a lancé une offensive générale sans merci contre les Karen. Au nombre de quelque huit millions, ces derniers constituent - avec les Shan, et les Kachin- une des ethnies principales les plus opposées au concept d'Union birmane créée au moment de son indépendance en 1948.

Actuellement, compte tenu des investissements étrangers totaux de plus d'un milliard de dollars dans deux projets gaziers en pays Karen - Yadana et Yetagin - qui extraient déjà 15 millions de mètres cubes de gaz/ jour, il s'agit tout simplement, pour le gouvernement dictatorial militaire de faire place nette dans une région hostile, en mettant fin aux activités des Karen désignés comme «rebelles» et «terroristes» qui a ses yeux constituent une menace sur les oléoduc et installation pétrolières et gazières construites pour l'exploration des nappes et l'exploitation off shore des gisements gaziers.

Tant que cette région longue et étroite située le long de la frontière de Thaïlande ne présentait aucun intérêt pour l'Etat en raison de la pauvreté de son économie de subsistance, il suffisait aux «militaires» de contenir plus ou moins l'action de la guérilla Karen (KNU - Karen National Union) dans cette zone.

La dernière offensive a provoqué l'exode de milliers des paysans Karens en direction de la Thaïlande où survivent péniblement, selon la presse de Bangkok, quelque 700 000 réfugiés venus depuis plusieurs dizaines d'années. Sans compter les 140 000 Karens qui ont été parqués depuis le début de l'année, dans des «camps de regroupements», situés entre la rivière Salween et la frontière thaïlandaise et semblables à ceux que les forces françaises et américaines avaient créés pendant la guerre du Vietnam.

Le «Conseil National de l'Union birmane - NCUB vient d'accuser le 8 mai dernier le général Than Shwe et le «Conseil d'Etat pour la Paix et le Développement - SPDC» d'être responsables «des offensives meurtrières lancées contre les civils de divers districts dans l'Etat Karen». Il les accuse d'avoir miné les zones d'où ont été chassés les paysans, pour les dissuader de revenir. Ce que la Junte militaire a démenti en qualifiant ces informations de menées propagandistes.

Cette répression concerne non seulement l'Etat Karen mais partout en Birmanie où se trouvent des membres de l'opposition dont plusieurs milliers ont été emprisonnés. La dernière initiative de la Junte militaire a été de déclarer «hors-la-loi» et «terroriste» la «Ligue Nationale pour la Démocratie (NLD) en se refusant à libérer Mme Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix, maintenue dans un isolement complet derrière les murs de sa maison de Rangoon.

Les efforts de l'ASEAN pour ramener les dirigeants birmans à la raison et à la démocratie n'ont eu aucun résultat. La Birmanie, dont c'était le tour à la présidence, n'a pas assisté à la dernière réunion des ministres de la Défense de l'ASEAN.

Interrogé sur l'absence du Myanmar à la réunion, le vice-Premier ministre malais Najib Tun Razak M. Najib a répondu qu'une invitation avait été envoyée mais que le Myanmar avait choisi de ne pas envoyer de représentant «en raison de préoccupation ou d'engagement internes.»

Par ailleurs, le général Than Shwe et sa junte n'ont jusqu'à présent tenu aucun compte de la «résolution sur la protection des civils dans les conflits armés» adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, le 28 avril dernier. Cette résolution souligne clairement que chaque Etat membres des N.U. a «le devoir d'intervenir et de mettre les populations menacées à l'abri des génocides, des crimes de guerre, des épurations ethniques et des crimes contre l'humanité, quand leur propre gouvernement n'offre pas cette protection.»

Mais il est bien évident que les généraux birmans son conscients de l'importance accrue que leur pays revêt dans le sud est asiatique, en dépit des critiques et des condamnations qui sont exprimées à son encontre au sein de l'ASEAN et des Nations unies.

Ils constatent que si les Nations Unies leur imposent un blocus économique, les sociétés privées, voire même publiques de quelques-uns de ces Etats, n'éprouvent aucun état d'âme quand il s'agit d'aller y réaliser des profits non négligeables en allant «aider» les peuples de Birmanie à exploiter les richesses naturelles que recèle leur pays.

Par ailleurs, ils tiennent en compte qu'au moins deux membres permanents du conseil de sécurité sur cinq, la Chine et la Russie ont besoin de la Birmanie dans l'accomplissement de leurs stratégies géopolitique et économique et qu'ils ne voteront pas de sanctions.

Autant de raisons de croire que le Myanmar ne va pas devenir de sitôt une démocratie bouddhiste, même si dans les mois qui viennent les spéculateurs immobiliers civils et militaire de ce pays parviennent à transformer Rangoon en un nouveau Singapour, après avoir fait démolir tous les vestiges de la présence coloniale anglaise.

IV. Les « Nouvelles de Birmanie » n°10 (Juin 2006)

09 juin : La Birmanie dénonce l'effort américain pour saisir le Conseil de sécurité

La Birmanie a dénoncé vendredi les tentatives américaines pour obtenir l'adoption par le Conseil de sécurité de l'Onu d'une résolution la condamnant, et a affirmé que le maintien en isolement de l'opposante Aung San Suu Kyi n'était pas une violation des droits de l'Homme.

« Tout est fait conformément aux lois en vigueur », a déclaré le ministre birman de l'Information, le général Kyaw Hsan, à des journalistes lors d'un voyage dans l'Etat Karen.

« Nous prolongeons (la détention) ou libérons des gens en nous conformant strictement à la loi ». Le ministre a confirmé qu'outre Mme Suu Kyi, il y avait d'autres prisonniers politiques en Birmanie. « Vous ne pouvez pas affirmer que c'est une violation des droits de l'Homme parce que nous le faisons conformément à la loi ».

Le général Kyaw Hsan a dénoncé les efforts diplomatiques en cours de Washington aux Nations unies, affirmant: « Tout ça est inacceptable ». « Ce qui se passe dans notre pays ne constitue en aucun cas une menace ni à la paix et à la sécurité internationales, ni à la sécurité régionale, et nous ne menaçons pas la paix et la sécurité de nos voisins », a-t-il affirmé. « Toutes ces accusations sont fabriquées et ne sont pas vraies ».

De son côté, le chef de la police nationale, le général Khin Yi, a expliqué qu'Aung San Suu Kyi était détenue parce qu'elle constituait une menace pour l'Etat : « Nous avons prorogé son assignation à résidence pour un an dans le cadre d'une loi visant à protéger l'Etat ».

15 juin : Les menaces de l'Occident contre la Birmanie sont futiles; militant en exil

Source : Agence France-Presse, The Irrawaddy

Les menaces occidentales contre la Birmanie ne servent qu'à renforcer la résistance de la junte militaire au pouvoir, écrit vendredi un opposant birman en exil dans le quotidien britannique *The Independent*.

Fondateur de Free Burma Coalition, Maung Zarni, en exil depuis 17 ans, estime que « la campagne menée par Washington pour pousser les Nations unies à intervenir » sur le terrain constitue « une approche futile ». Essayer de présenter la junte, qui dirige le pays depuis 1962, comme une menace contre la paix dans le monde renforce uniquement le point de vue des militaires pour qui Aung San Suu Kyi est un « faire-valoir », estime-t-il.

Il appelle l'Union européenne à prendre ses distances avec les Etats-Unis à propos de la question birmane.

16 juin : Travail forcé: ultimatum de l'OIT à la Birmanie pour libérer ses prisonniers

Les Etats membres de l'Organisation internationale du Travail (l'OIT) ont donné à la Birmanie jusqu'au 31 juillet pour libérer les personnes emprisonnées, qui s'étaient plaintes auprès de l'OIT d'avoir subi un travail forcé par la junte militaire.

De plus, la Birmanie doit mettre en place avec l'OIT « un mécanisme crédible pour traiter les plaintes relatives au travail forcé avec toutes les garanties nécessaires pour la protection des plaignants, d'ici le mois d'octobre ».

Rappel : Depuis presque une décennie, l'OIT essaye d'obtenir que la junte lutte contre le travail obligatoire, qui est en théorie interdit par la loi du pays. En 1998, une enquête de l'OIT avait constaté que le travail forcé était implanté partout et systématiquement dans le pays, particulièrement par l'armée.

En 2000, l'organe de l'ONU consacré au travail avait recommandé des sanctions, notamment commerciales, contre la Birmanie en raison de son manque de coopération sur ces problèmes. La recommandation de sanctions a été gelée en 2001 après des promesses des dirigeants birmans d'arrêter le travail obligatoire et d'accepter une surveillance limitée de l'OIT.

L'OIT et la Birmanie ont convenu d'un programme pour éradiquer le travail obligatoire en mai 2003, mais celui-ci est devenu caduque deux jours plus tard quand la junte dirigeante du pays a arrêté l'opposante démocrate Aung San Suu Kyi.

Il y a une année, la conférence de l'OIT - qui comprend 178 membres incluant la Birmanie - a invité la junte militaire à reprendre "un réel dialogue" avec l'organisation basée à Genève. En octobre dernier, un rapport de l'OIT a cependant noté la réticence du régime militaire à coopérer avec la communauté internationale, précisant les mesures prises par Yangon pour intimider les représentants de l'OIT.

dans le pays. La Birmanie a été régulièrement accusée de faire des débuts de concessions pour essayer de baisser les pressions de l'OIT.

19 juin : Aung San Suu Kyi passe une nouvelle fois son anniversaire en résidence surveillée

La chef de file de l'opposition birmane Aung San Suu Kyi a une nouvelle fois passé son anniversaire seule et en résidence surveillée lundi. Les appels à la libération de la prix Nobel de la paix 1991 se sont multipliés dans le monde.

Dans la Thaïlande voisine, des réfugiés birmans ont participé à une cérémonie religieuse à Bangkok, tandis qu'à Manille, des militants philippins enchaînés se sont rendus devant l'ambassade de Birmanie pour demander sa libération. En Suisse, l'Union européenne a appelé le nouveau Conseil des droits de l'homme de l'ONU, dont la séance inaugurale s'est tenue lundi, à s'inspirer d'Aung San Suu Kyi.

La Ligue nationale pour la démocratie a également célébré son anniversaire. Ils ont relâché neuf colombes dans le ciel, ainsi que des centaines de ballons colorés auxquels étaient attachés des lettres réclamant sa libération. Puis, environ 200 personnes ont participé à une veillée et scandé pendant dix minutes: « Libérez Aung San Suu Kyi! » Une vingtaine de membres en civil de la sécurité ont filmé l'événement.

Au total, "La Dame" de Rangoun a été privée de liberté pendant plus de 10 des 17 dernières années.

"Le gouvernement a peur d'Aung San Suu Kyi car elle est toujours très populaire", a expliqué à l'AFP un diplomate basé à Rangoun.

20 juin : des députés de l'Asean demandent la saisine de l'Onu

Des députés de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est ont demandé que le Conseil de sécurité des Nations unies se saisissent des violations des droits de l'homme en Birmanie, où la dissidente Aung San Suu Kyi vient de fêter ses 61 ans en détention : « Nous exhortons les Nations unies à porter le dossier devant le Conseil de sécurité », a déclaré à l'AFP Zaid Ibrahim, président de la Convention interparlementaire sur la Birmanie de l'Asean.

« Il n'y a pas de progrès démocratique en Birmanie et l'Asean ne sait pas ce qu'elle doit faire », a-t-il déclaré lors d'un entretien téléphonique depuis la capitale indonésienne Jakarta, où une vingtaine de membres de l'AIPMC se sont réunis sur le sujet. A moins qu'il y ait une pression de la part de l'Onu et du Conseil de sécurité,

je ne vois aucun changement survenir et Aung San Suu Kyi continuera à être détenue », a ajouté M. Zaid.

L'AIPMC regroupe des députés du Cambodge, de Malaisie, des Philippines, de Singapour et de Thaïlande afin de pousser à des réformes démocratiques en Birmanie.

20 juin : Résolution ONU: les opposants birmans demandent l'intervention de la France

Les représentants du gouvernement birman en exil ont appelé les autorités françaises à « se mobiliser » en vue d'obtenir le vote d'une résolution au Conseil de sécurité de l'Onu pour contraindre la junte militaire à accepter une « solution politique » en Birmanie.

« C'est le peuple birman qui réclame cette résolution. Il est temps que le problème de la Birmanie soit discuté au plus haut niveau », a déclaré à la presse le Premier ministre birman en exil, Sein Win. Il s'exprimait lors d'un point de presse organisé à l'Assemblée nationale à Paris.

Selon Sein Win, la résolution de l'Onu devrait « confier un mandat au secrétaire général Kofi Annan, lui permettant de proposer des idées et des options » pour parvenir à « la réconciliation nationale ».

Le Premier ministre en exil et son représentant auprès de l'Onu, Thaung Htun, ont indiqué que la situation en Birmanie allait « de mal en pis » : « La répression continue contre la Ligue nationale pour la démocratie, qui risque d'être déclarée hors-la-loi, la répression contre les minorités ethniques s'accroît, la crise humanitaire s'aggrave et devient régionale ». « La situation est explosive, et avec la montée des répressions, on risque d'assister à des tensions entre la junte et le LND » dans les semaines à venir, a estimé M. Thaung Htun.

22 juin : La junte birmane pourrait reprendre le dialogue avec l'ONU

Ibrahim Gambari, secrétaire général adjoint des Nations unies pour les affaires politiques, a écrit dans l'édition du 22 juin de *l'International Herald Tribune* que la

diplomatie pourrait amener le régime birman à faire des concessions en matière de réformes démocratiques.

« L'ONU a reçu par des canaux diplomatiques des indications continues sur la disposition du gouvernement à traiter avec les Nations unies sur l'ensemble des sujets soulevés pendant ma visite », a précisé M. Gambari.

Parmi ces sujets figurent la libération d'Aung San Suu Kyi et l'arrêt d'une offensive militaire contre des rebelles de la minorité Karen.

Il a précisé que, pendant sa récente visite de 3 jours en Birmanie début mai, Aung San Suu Kyi lui avait dit que « les Nations unies pourraient maintenant jouer un rôle utile comme tierce partie impartiale pour les aider à trouver un terrain d'entente commun avec le gouvernement sur la voie difficile vers la réconciliation nationale ».

« Les responsables du gouvernement ont exprimé un désir similaire », a ajouté le diplomate. « Un engagement soutenu pourrait être la seule voie pour parvenir à une évaluation complète des perspectives de démocratisation, de développement et de réconciliation ».

Le 31 mai, Washington a annoncé son intention de demander au Conseil de sécurité de l'ONU d'adopter une résolution appelant la junte birmane à abandonner sa politique de répression. Cependant, l'opposition de la Chine, de la Russie et même du Japon compromet ce projet, soutenu par les Européens.

22 juin : non-lieu pour Total même si le travail forcé a existé

Total, accusé de travail forcé en Birmanie, a bénéficié d'un non-lieu pour des raisons de procédure même si la justice a reconnu le recours à ce type de pratique. La juge d'instruction de Nanterre chargée du dossier a estimé que les « éléments constitutifs » de la séquestration n'étaient pas réunis mais reconnu la réalité du travail forcé, qui n'existe pas en droit français.

Rappel : Le parquet de Nanterre avait ouvert en octobre 2002 une information judiciaire pour "séquestration", après la plainte de huit travailleurs birmans qui reprochaient à Total d'avoir dû travailler sans rémunération à la construction d'un

gazoduc entre 1995 et 1998, forcés par l'armée birmane. La juge Katherine Cornier a rendu ce non-lieu le 10 mars 2006, « les éléments constitutifs du crime de séquestration n'étant pas réunis en l'espèce ». « Le travail forcé, en dépit des engagements internationaux de la France, ne fait l'objet d'aucune qualification pénale en droit interne », rappelle la juge dans son ordonnance de non-lieu.

Pour la juge, « le droit pénal étant d'interprétation stricte, le raisonnement conduisant à assimiler le travail forcé au crime de séquestration est impossible en l'absence de dispositions législatives expresses ». Or, « manifestement le législateur, en dépit des rapports des organisations internationales et de défense des droits de l'homme et de celui de sa mission parlementaire sur les entreprises pétrolières, n'a pas entendu légiférer sur cette question », poursuit le texte. La juge a pourtant souligné que « les allégations des huit plaignants disant avoir été victimes de travail forcé (étaient) concordantes » et ont été « confirmées par plusieurs des témoins entendus ». Ainsi, estime la magistrate, « la réalité des faits dénoncés ne peut être mise en doute ».